

## Aide-mémoire complémentaire pour la documentation d'apprentissage et de prestation DFP (chapitre 4 UF)

### Remise des unités de formation

---

Dans le contexte de la remise des unités de formation, la commission Formation de SPEDLOGSWISS définit la procédure suivante pour les organisations locales des cours :

#### A) Situation de départ – DFP point 4.3

*„Votre formateur/trice pratique évalue la documentation UF établie. Dans un second temps vous remettez la documentation UF, inclus les données de la tâche et l'évaluation UF au plus tard le jour fixé pour la remise à l'organisation de cours locale ».*

#### B) Procédure

##### 1. Non-respect prévisible du délai de remise

Si l'apprenti ne peut pas respecter le délai de remise, il doit en informer l'organisation de cours locale par écrit et avant la date de remise. Si les raisons sont la santé ou un accident, il faut impérativement joindre un certificat médical. L'organisation de cours locale fixe alors un nouveau délai de remise sur présentation des raisons valables.

##### 2. Remise tardive de l'unité de formation

Si la documentation UF parvient à l'organisation de cours locales en retard et sans raison valable, cette dernière prend les mesures suivantes :

**Le responsable CI mettra la note 1.0 dans l'évaluation de la présentation (partie B) sous le critère respect du délai.**

Si la date du timbre postal sur l'enveloppe pour l'envoi de la documentation UF se situe pendant le délai de remise, la documentation UF est alors considérée comme remise à temps, même si elle n'arrive que plus tard chez l'organisateur des cours.

##### 3. Pas de remise de l'unité de formation

Si la documentation UF de l'apprenti n'est toujours pas en possession de l'organisation de cours locale une semaine après le délai de remise, cette dernière prend les mesures suivantes :

- **L'apprenti se voit accorder, par écrit, un nouveau délai de 8 semaines, il sera convoqué pour une date de remplacement pour la présentation et ceci contre paiement d'un dédommagement administratif de CHF 350.-.**
- **Le responsable CI mettra la note 1.0 dans l'évaluation de la présentation (partie B) sous le critère respect du délai. Cette note n'est valable que si l'apprenti est admis à la présentation (voir point 4)**

##### 4. Remise de l'unité de formation 2 qui ne traite pas une activité essentielle du domaine des transports

En cas de remise d'une UF 2 avec un sujet qui ne correspond pas à une activité du domaine des transports, l'organisation des cours prend les mesures suivantes :

- Un délai supplémentaire de 8 semaines est accordé. L'apprenti sera informé par écrit et il sera convoqué pour une date de remplacement ceci contre paiement d'un dédommagement administratif de CHF 250.-
- Le responsable CI mettra la note 1.0 dans l'évaluation de la présentation (partie B) sous le critère respect des délais. Cette note n'est valable que si l'apprenti est admis à la présentation (voir point 5)

## **5. Refus d'acceptation à la présentation de l'unité de formation**

L'apprenti n'est pas admis à la présentation si :

- Le délai supplémentaire pour la remise de l'UF n'est pas respecté ou si aucune UF n'a été remise
- Si le dédommagement administratif n'est pas payé dans le délai imparti

**Lors d'une non-admission à la présentation, la personne en formation obtiendra la note 1 pour toute la partie B.**

### **Pour mémoire**

Le dossier de formation et des prestations (DFP) précise dans le chapitre 4, unité de formation, sous le point 4.5 la remarque suivante sur le contenu de l'UF 2 :

*L'unité de formation 2 servira de base pour l'élaboration de l'entretien professionnel de l'examen oral de fin d'apprentissage (v. chap. 5.3. du DFP). Par conséquent, le sujet de l'UF 2 doit être choisi parmi un des domaines suivants de la logistique et des transports internationaux :*

*Transport routier, transport combiné (chemin de fer/route/eau), fret aérien, transport maritime, navigation rhénane et intérieure, logistique et entreposage, douane, transport et assurance.*

Il est opportun d'élaborer l'unité de formation 1 sur un sujet de la logistique et des transports internationaux également.